



Communiqué de presse
Paris, le 18 septembre 2019

Les Sociétés coopératives : un modèle qui contribue à améliorer la qualité de vie au travail

Dans le cadre d'un appel à projets Fact (Fonds pour l'amélioration des conditions de travail) de l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), la Confédération générale des Scop a mené une enquête* auprès de 12 coopératives qui ont permis d'identifier les pratiques managériales de nature à améliorer les conditions de travail (QVT).

La particularité des Scop ? : « le plus humain »

L'étude a été réalisée au premier semestre 2018 auprès de 10 Scop (Sociétés coopératives et participatives) et 2 Scic (Sociétés coopératives d'intérêt collectif) des régions Grand Est, Occitanie Pôle Pyrénées et Ile-de-France par Philippe Negrone, ergonomiste de formation et spécialiste des questions d'organisation et de vie au travail. Il a analysé le fonctionnement de ces sociétés coopératives au travers de témoignages de leurs dirigeants et salariés. La première surprise pour cet ancien consultant qui a travaillé pour de très grosses entreprises ou des PME : l'accessibilité des dirigeants. *« Dans le monde de l'entreprise, il y a le chef, le boss, le patron, le manager, celui qui dit : c'est moi qui décide. Dans les coopératives que j'ai rencontrées, la posture n'est pas la même. Le dirigeant se définit davantage comme référent, animateur, cogérant, collègue... Très rarement comme manager. Et il n'hésite pas à se déplacer dans les ateliers. Je pense que cela change beaucoup de choses dans la manière dont le personnel vit son travail. »* Le point commun de ces sociétés ? Le « plus humain », ces dernières gèrent leurs impératifs économiques tout en donnant priorité aux valeurs humaines.

Des innovations managériales pour une meilleure qualité de vie au travail

Une dizaine d'innovations managériales qui différencient les sociétés coopératives des entreprises classiques ont été identifiées. Les sociétés coopératives font de la participation des salariés un outil de développement de l'entreprise. De même, elles ne se contentent pas d'affirmer leur fonctionnement « participatif » mais le mettent en pratique à travers le partage des décisions, du pouvoir et des résultats. Autre constat : *« La proximité et la confiance sont plus importantes entre les dirigeants et les salariés de coopératives que dans d'autres entreprises, car les dirigeants ne sont pas recrutés par des acteurs externes, mais par les salariés eux-mêmes et souvent, parmi eux. »* Le temps est également une variable qui est intégrée dans les processus de décisions, avec des temps réservés aux moments d'échanges et de discussion. Enfin, convaincus par le modèle coopératif, les dirigeants sont en recherche permanente de solutions pour améliorer leurs pratiques managériales en échangeant avec d'autres sociétés coopératives. En résumé, tout est fait pour générer une ambiance de travail positive.



Et cela paye ! La plupart des salariés travaillant au sein de sociétés coopératives n'aspirent plus à travailler dans un cadre non coopératif. Une réalité confirmée par le baromètre Chorum-CSA 2017 sur la qualité de vie au travail dans l'ESS (cf encadré).

Le revers de la médaille ? La grande proximité entre dirigeants et salariés peut entraîner un cadre organisationnel à mieux affirmer pour une plus grande clarification des responsabilités de chacun. De même, les dirigeants doivent mieux mesurer leur implication et investissement parfois trop lourd dans l'entreprise pour ne pas dégrader leur propre bien-être au travail.

Deux pratiques managériales font notamment leur preuve en coopérative pour répondre à ces enjeux : la clarification de l'organisation et la co-construction du projet d'entreprise.

Le saviez-vous ?

L'édition 2017 du baromètre Chorum-CSA de la qualité de vie au travail dans l'ESS, montre que **les salariés et dirigeants de coopératives (Scop ou Scic) sont en moyenne plus heureux au travail que leurs homologues des autres statuts de l'ESS**. Ils notent **7 sur 10 leur QVT**, contre 6,3 dans les associations, 5,8 dans les mutuelles, 5,7 dans les fondations (la note est de 6,1 dans les entreprises du secteur privé).

*L'étude « Innovations managériales, pratiques coopératives et QVT » est disponible [ici](#).

A PROPOS DE LA CONFEDERATION GENERALE DES SCOP

Porte-parole des 60 400 salariés des Scop et Scic auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux, la Confédération générale des Sociétés coopératives a pour mission de coordonner et d'animer le réseau des Scop et Scic, présent sur tout le territoire avec 12 unions régionales et 3 fédérations de métiers (BTP, industrie et communication). Le réseau propose un service complet aux Scop et Scic adhérentes et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

www.les-scop.coop

Contacts presse

Agence AUVRAY & ASSOCIÉS

Marion Lambert - m.lambert@auvray-associes.com / 01 58 22 25 97